

DEPARTEMENT DE LA NATURE ET  
DES FORETS  
DIRECTION DE NAMUR  
Avenue Reine Astrid, 39  
5000 NAMUR  
Tél. : 081/71 54 00  
Fax : 081/71 54 10  
Mél : [namur.dnf.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:namur.dnf.dgarne@spw.wallonie.be)

Monsieur Axel VANDEREYCKEN  
CSD Ingénieurs – Namur Office Park  
Av. des Dessus-de-Lives, 2  
5101 NAMUR

Vos réf. :  
Nos réf. : CD : 991.11 (72) N° : 27395  
Annexe(s) :  
Votre contact : François LAVIOLETTE – 081/71 54 06 – [francois.laviolette@spw.wallonie.be](mailto:francois.laviolette@spw.wallonie.be)

**Objet : Projet de cinq éoliennes à WALCOURT.**  
**Demande d'avis préalable sur protocole des inventaires biologiques (demandeur : Windvision).**  
**Coordonnées moyennes : X : 156.000 Y : 107.250**

Namur, vendredi 7 décembre 2018

Monsieur,

En réponse à votre courrier du 17/10/2018 (réceptionné le 19/10/2018) relatif à l'objet susvisé, j'ai l'honneur de vous informer des éléments suivants.

Le bureau d'études CSD propose un protocole d'inventaires standard, adapté à un environnement paysager typique de la région de l'Entre-Sambre-et-Meuse et ne présentant aucun enjeu local particulier. Sur la base des données en possession de l'administration, cette approche semble constituer une bonne base de travail.

Afin de ne pas réaliser inutilement des relevés, le projet ne se trouvant pas sur un axe migratoire majeur en Wallonie, les relevés prévus pour la migration active des oiseaux pourraient ne pas être réalisés au profit d'une analyse des données existantes dans les bases de données et plus particulièrement de la base de données Trektellen relative au suivi des oiseaux en migration. Grâce à ces journées d'inventaires ainsi économisées, le bureau d'études pourrait compléter certains recensements plus spécifiques. Dans l'actuel projet, le véritable enjeu pourrait résider dans la richesse en oiseaux des plaines agricoles, sachant notamment que certains busards fréquentent plus assidument l'Entre-Sambre-et-Meuse en recherche de territoires de reproduction. A ce titre, le bureau d'études pourrait apporter une attention toute particulière dans l'évaluation des incidences et augmenter le nombre de relevés de terrain prévus à cet effet.

Par ailleurs, il convient de rappeler une fois encore la nécessité de disposer et d'analyser les données existantes dans la base de données d'Aves-Natagora,

DEPARTEMENT DE LA NATURE ET  
DES FORETS  
DIRECTION DE NAMUR  
Avenue Reine Astrid, 39  
5000 NAMUR  
Tél. : 081/71 54 00  
Fax : 081/71 54 10  
Mél : [namur.dnf.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:namur.dnf.dgarne@spw.wallonie.be)

données qui ne sont pas systématiquement reprises dans la base de données de la DGO3.


Concernant les inventaires prévus pour l'étude des chauves-souris, compte tenu de la forte dominance de cultures intensives et de l'absence totale d'éléments ligneux au sein de la plaine concernée par le projet, la réalisation de neuf sorties est jugé comme suffisante. Je souligne néanmoins la nécessité de réaliser un nombre suffisant de points d'écoutes différents lors des différents passages.

Enfin, pour rappel, cet avis ne présage en rien de l'avis officiel du DNF qui sera remis en présence d'un dossier complet.

En vous souhaitant bonne réception de la présente et en restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Directeur a.i.,**

**Ir. F. DELACRE**



Copie au ct de Philippeville